

TRELIVAN

Bulletin municipal

OCTOBRE 2021 - N° 165



P. 14

La matinée citoyenne,
le 25 septembre 2021



P. 15

Accueil de loisirs
Sortie plage à Lancieux



P. 20

Théâtre en plein air
au Parc du Val Drouet

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 09 Infos municipales
- 21 Les associations
- 28 Infos pratiques



Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement • Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
Police-secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
Services Techniques : **02 96 85 94 55**
Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
Garderie : **02 96 39 45 53**
Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**
Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**
Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistants sociaux Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CLIC (service pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage)

MAISON DU DÉPARTEMENT - 2 PL René Pleven, 22106 DINAN **02 96 80 05 18**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

UN TOTEM PARÉ DE SES 12 PICTOGRAMMES A ÉTÉ INSTALLÉ AU ROND POINT DE LA CHÂÎNE

L'objectif de la municipalité est d'améliorer la visibilité des commerces de proximité, qui rendent chaque jour de nombreux services aux habitants.

Cette signalétique va permettre aux commerçants de gagner en attractivité et renforcer leur visibilité.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou sur une disquette sous WORD ou autre support actuel.
(internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

DU BONHEUR DE VIVRE ENSEMBLE

Quelle joie de se retrouver ce samedi 25 septembre à l'occasion de la matinée citoyenne, date qui s'inscrit dans le calendrier national. Cette date exceptionnelle a été fixée pour retisser du lien social tout en respectant les consignes sanitaires.

En juillet une opération argent de poche a également été organisée avec les jeunes dans ce même esprit : être dans l'action collective.

D'autres actions citoyennes nombreuses se déclinent sur notre commune tout au long de l'année et je citerai quelques exemples :

- l'entretien de l'espace public auprès des propriétés ;
- le nettoyage de la statue par Flora et Clarisse cet été ;



■ l'entraide des habitants d'un village pour le nettoyage de la propriété d'une personne seule ;

■ la solidarité envers les voisins et notamment les voisins âgés ou souffrants.

Une autre forme d'engagement citoyen est l'engagement associatif. Jeune ou plus âgé, on peut œuvrer pour le bien commun en s'investissant dans une association : que ce soit dans le sport, la culture, le domaine social, pour défendre une cause, pour organiser des activités ou manifestations ou que sais-je encore. Quel que soit l'objet c'est toujours très riche en relations humaines et source de satisfaction même si parfois cela demande beaucoup d'investissement.

Un grand bravo à vous tous qui œuvrez pour le bien commun et participez à la vie de la commune et au bien vivre ensemble.

Pour ce dernier, il faut aussi nous astreindre à quelques règles ou principes qui ne sont pas des contraintes mais bien des règles du vivre ensemble.

Cela repose sur la bonne volonté de chacun, la tolérance, le respect de son voisinage et de son environnement.

Je citerai là aussi quelques exemples :

■ **Le respect de l'espace public :** ne pas laisser traîner de débris, ne pas endommager les biens, ramasser les déjections de son chien ...



■ **Le stationnement et la circulation :** respecter les limitations de vitesse, la signalisation (stops, passage piétons ...), les priorités à droite (rappel : priorités à droite dans toute la traversée du bourg), privilégier le stationnement sur les parkings lorsque cela est possible (attention aux stationnements gênants dans les allées de lotissements, sur les trottoirs par exemple).

■ **La propreté :** avoir les bons gestes de tri, ne jamais déposer au pied des conteneurs, déposer les bacs individuels aux espaces prévus à cet effet et les rentrer après collecte.

■ **Les nuisances sonores :** assurer la tranquillité de chacun en respectant l'arrêté préfectoral qui fixe les règles propres à préserver la santé de l'homme contre les bruits de voisinage.

Le cadre de vie agréable participe également à un certain confort de vie au quotidien. C'est pourquoi nous, municipalité, avons à cœur de travailler au cadre de vie : aménager des espaces agréables, assurer la sécurité, l'entretien et la propreté des espaces publics, veiller au respect de l'environnement...

Soyons tous acteurs du bien vivre ensemble !

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 27 MAI 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, PELHATRE MICHEL, PICOUAYS JACQUELINE, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, FOURE JEAN-LUC, LEMONNIER ROSANNA, MENARD VANESSA, AMBROISE FABIENNE, KERJEAN NATHALIE, PLAYE SARAH, LE PROVOST GUY, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, CAYET LAURETTE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. MAILLARD RÉMI POUVOIR À M. LE PROVOST GUY, M. YVART DIDIER POUVOIR À MME LEBRETON SUZANNE, M. GUEMARD BRUNO POUVOIR À M. GODET PASCAL.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME KERJEAN NATHALIE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2021.

PERSONNEL

Recrutement contractuel au poste d'agent polyvalent Scolaire et Périscolaire

Le conseil municipal décide de recruter un agent polyvalent à temps non complet, durée hebdomadaire de service 13H09

à compter du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 5 juillet 2022 au grade d'Adjoint Technique Territorial 1^{er} échelon.

Personnels contractuels, titulaires et stagiaires : avantage en nature «repas»

Le conseil municipal autorise l'attribution des avantages en nature « repas » au personnel contractuel, titulaire et non titulaire du service scolaire, périscolaire et de la cantine.

Contrat d'apprentissage

Le conseil municipal décide de :

- recourir au contrat d'apprentissage ;
- conclure, dès la rentrée scolaire 2021-2022, un contrat d'apprentissage Niveau CAP, pour un poste en alternance dans le domaine des espaces verts.

• Définition du poste :

70% du travail portera sur des travaux d'entretien des espaces verts : tonte, désherbage, dé-

broussaillage, taille arbustes, taille de haies, arrosage ; 15 % sur de la création : maçonnerie, plantation, création de pelouse et 15 % sur des travaux plus polyvalents hors espaces verts (nettoyage, voirie, mécanique).

URBANISME ET TRAVAUX

Syndicat Départemental d'Énergie : luminaire à Bellevue

Le conseil municipal approuve les travaux concernant le mât Q0840 luminaire à Bellevue, coût des travaux 717,60 €.

Syndicat Départemental d'Énergie : Effacement des réseaux rue du Stade

Le conseil municipal approuve :

■ Le projet d'aménagement de l'éclairage public « rue du Stade et allée du Stade » pour un montant de 29 640 €.

■ Le projet de constructions des infrastructures souterraines de communications électroniques pour un montant de 18 400 € TTC.

FINANCES

Demande de subvention à la région pour la réhabilitation de la mairie

Le conseil municipal :

■ Décide de solliciter une subvention de 71 250 € à la Région Bretagne dans le cadre «Bien vivre partout en Bretagne».

■ Approuve le plan de financement :

Montant HT Total : 529 000 €			
Dépenses		Recettes	
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)
Travaux	450 000	Etat DETR	95 000
Mobilier Equipement numérique	25 000	Etat DSIL relance	106 750
		Région 15 %	71 250
		CEE	10 000
Honoraires	54 000	Autofinancement	246 000
TOTAL	529 000	TOTAL	529 000

SÉANCE DU 17 JUIN 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, PELHATRE MICHEL, PICOUAYS JACQUELINE, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, PLAYE SARAH, FOURE JEAN-LUC, LEMONNIER ROSANNA, MENARD VANESSA, CAYET LAURETTE, KERJEAN NATHALIE, GUEMARD BRUNO, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, MAILLARD RÉMI.

ABSENTS EXCUSÉS : M. LE PROVOST GUY POUVOIR À MME BOTREL MARIE-CLAIRE, M. YVART DIDIER POUVOIR À MME LEBRETON SUZANNE, MME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MME RAULT ANNIE, MME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À M. FOURE JEAN-LUC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME CAYET LAURETTE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE À L'UNANIMITÉ LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MAI 2021.

TRAVAUX - URBANISME

Projet mairie : présentation de deux esquisses et choix

Le conseil municipal choisit l'esquisse n° 1 et décide :

- Un chauffage à circulation d'eau.
- L'accessibilité : parking PMR à l'entrée côté nord-ouest sans seconde rampe.

- | Les deux parties nouvelles en ossature bois et aspect bois huilé.
- | Les huisseries aluminium.
- | Le plafond rampant dans la salle des mariages.
- | De rénover l'étage : changement des huisseries et isolation murs et plafond.
- | La sortie côté cour.
- | Des volets ou stores au niveau des parties vitrées.
- | De prévoir le numérique dans la salle mariages et conseil.

- | Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

Liaison douce route de Caulnes : présentation, validation du projet final et lancement de la consultation.

Le conseil municipal :

- | Valide le projet de la liaison douce route de Caulnes.

- | Décide de mettre en option le plateau et la séquence 4.

- | Décide de lancer l'appel d'offres en procédure adaptée.

- | Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, PELHATRE MICHEL, PICOUAYS JACQUELINE, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMONNIER ROSANNA, MENARD VANESSA, AMBROISE FABIENNE, YVART DIDIER, GUEMARD BRUNO, CAYET LAURETTE, BERNAVY MARIE-HÉLÈNE, MAILLARD RÉMI.

ABSENTS EXCUSÉS : M. GUILLEMOT JEAN-CLAUDE POUVOIR À M. LE PROVOST GUY, KERJEAN NATHALIE, PLAYE SARAH.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LEMAITRE FABRICE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2021.

Le conseil municipal valide une dixième question à l'ordre du jour concernant une demande de participation de l'école pour une sortie scolaire.

| Réhabilitation et extension de la Mairie

Le conseil municipal approuve l'esquisse 1 plan 3 et vote par 20 voix pour l'installation d'une chaudière gaz.

| Augmentation de la Durée Hebdomadaire de Service pour les agents périscolaires

Le conseil municipal valide les

augmentations de temps de travail (en heures) à compter du 01/09/2021.

DHS 2018	DHS 2021
31.30	35
25.46	31.95
28.37	29.95
6.11	22.97
32.04	34.21
31.22	31.22
28.73	28.73
33.4	0
Agent à recruter 0	13.09

Grades ou Emplois	Catégorie	Effectifs	Effectifs pourvus	Temps complet	Temps non complet ou temps partiel
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	
TOTAL		3	3	3	
SECTEUR TECHNIQUE					
Technicien	B	1	1	1	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	1	31.22
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	1	28.73
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		34.21
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		28.37
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1	
Adjoint technique	C	5	5	3	31.95 22.97
TOTAL		13	13	7	6
SECTEUR TECHNIQUE					
Contractuel	C	1	1	0	1= 13.09
TOTAL		1	1		1

JEUNESSE CENTRE DE LOISIRS

Renouvellement de la convention pour l'ALSH de Quévert

Le conseil municipal :

Valide la participation financière de 14 € par journée et par enfant, sur une base de 12 enfants pour les mercredis, les vacances de la Toussaint, les vacances d'hiver et les vacances de printemps et 6 enfants pour le mois d'août.

Fixe le montant de la participation financière due par la commune pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022. (tableau ci-contre)

	Nombre places	Nombre jours	Tarif/jour	Sous-total
Du 2 au 27 août 2021	6	20	14 €	1 680,00 €
Mercredis du 8 septembre 2021 au 6 juillet 2022	12	36	14 €	6 048,00 €
Vacances de Toussaint 2021	12	10	14 €	1 680,00 €
Vacances d'hiver 2022	12	10	14 €	1 680,00 €
Vacances de printemps 2022	12	9	14 €	1 512,00 €
Du 7 au 31 juillet 2022	0	0	14 €	00,00 €
TOTAL				12 600,00€

FINANCES

Redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal approuve l'émission d'un titre de recette d'un montant de 1578 € pour l'occupation du domaine public de la distribution de gaz naturel et pour les ouvrages de distribution de gaz.

Tarifification sociale cantine

Approuve l'instauration d'une tarification sociale basée sur le quotient familial sur la durée maximum de la convention avec l'Etat.

Le conseil municipal se réserve le droit de pouvoir la dénoncer avant les 3 ans.

Tarifs cantine et garderie 2021-2022

Le conseil municipal :

Valide la mise en place d'un quotient familial composé comme suit :

Niveau 1	0 - 800 €
Niveau 2	800 - 1100 €
Niveau 3	> 1100 €

Valide les tarifs :

CANTINE	
Type de repas	Prix du repas
Prix repas régulier par enfant	
Niveau 1 0-800 €	1,00 €
Niveau 2 800-1100 €	3,20 €
Niveau 3 > 1100 €	3,50 €
Prix repas occasionnel enfant	4,50 €
Prix repas adulte	5,90 €

GARDERIE				
QUOTIENT FAMILIAL	1 ENFANT		2 ENFANTS ET +	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0-800 €	1,34 €	1,79 €	1,10 €	1,34 €
800-1100 €	1,50 €	2,01 €	1,20 €	1,60 €
>1100 €	1,68 €	2,22 €	1,34 €	1,68 €

Pénalité de retard après 19 h : 2,10 € par enfant.

FINANCES

Décisions modificatives

Le conseil municipal :

▮ Décide de procéder aux modifications budgétaires :

Articles		Prévu Budget Prévisionnel	Montant notifié	Solde
7411	Dotation forfaitaire	368 000 €	372 483 €	4 483 €
74121	Dotation de solidarité rurale	120 000 €	134 761 €	14 761 €
74127	Dotation nationale de péréquation	90 000 €	96 519 €	6 519 €
TOTAL dotations		578 000 €	603 763 €	25 763 €
73111	Impôts directs locaux	801 000 €	781 972 €	- 17 328 €
74834	Exonérations des taxes foncières	4 000 €	88 837 €	84 837 €
74835	Exonérations des taxes d'habitation	54 000 €	0 €	- 54 000 €
TOTAL Impôts		859 000 €	870 809 €	11 809 €
			TOTAL	37 572 €

023	Virement à la section d'investissement	37 572 €
021	Virement de la section de fonctionnement	37 572 €
Opération 47 Article 2315	Cheminement doux	37 572 €

ECOLE JEAN FERRAT Demande de participation au transport déplacement au Puy du Fou

▮ Le conseil municipal décide de régler la facture de transport pour la sortie au Puy du Fou des élèves de l'école Jean Ferrat pour un montant de 1611.28 € TTC.

INFORMATIONS

- ▮ Opération argent de poche
- ▮ Jumelage.
- ▮ Journée citoyenne.
- ▮ Rentrée scolaire 2021/2022.
- ▮ Spectacle du 4 septembre.
- ▮ Renc'Arts sous les remparts.
- ▮ Appel à projet aux communes pour favoriser l'animation culturelle de l'été Costarmoricain
- ▮ Repas des Aînés.

TRAVAUX - URBANISME

Division de parcelles et extension des réseaux

Le conseil municipal :

▮ Décide de réaliser une convention avec les propriétaires.

▮ Valide l'extension du réseau d'eau potable sur les parcelles AH 336-337 et AI 74 ainsi que l'extension électricité sur les parcelles AH 336-337.

▮ Autorise le paiement des factures à Dinan Agglomération et Enedis.

▮ Approuve de recevoir des propriétaires des parcelles AH 336-337 ET AI 74 le remboursement des sommes correspondant aux extensions de réseaux :

- Les travaux réalisés par Dinan agglomération seront facturés à la commune qui répercutera cette somme pour moitié à chacun des propriétaires des parcelles AH 336-337 et AI 74.

- La facture ENEDIS sera facturée à la commune qui répercutera cette somme dans sa totalité au propriétaire de la parcelle AH 336-337.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Cimetière : rétrocession de concession

Le conseil municipal approuve le remboursement de 22,89 € au propriétaire de la concession 274 - E bis 10.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, MAILLARD RÉMI, PELHATRE MICHEL, PICOUAYS JACQUELINE, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, CAYET LAURETTE, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, LE PROVOST GUY, AMBROISE FABIENNE, YVART DIDIER, MENARD VANESSA, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, GUEMARD BRUNO, PLAYE SARAH, KERJEAN NATHALIE.

ABSENTS EXCUSÉS : MME LEMONNIER ROSANNA POUVOIR À MME BERNAY MARIE-HÉLÈNE, M. GODET PASCAL POUVOIR À M. LUCAS DOMINIQUE, M. FOURE JEAN-LUC POUVOIR À MME AMBROISE FABIENNE, MME BOTREL MARIE-CLAIRE POUVOIR À MME RAULT ANNIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LUCAS DOMINIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET 2021.

TRAVAUX - URBANISME

Marchés publics : liaison douce route de Caulnes, entreprise retenue et choix des options

Le conseil municipal décide :

▮ De retenir l'entreprise SPTP.

▮ De choisir la base et les 2 options pour un montant de 203 959.80 € TTC.

Projet mairie : détail estimatif et options à valider ou non

Le conseil municipal décide de retenir :

- ▮ Les 2 options d'aménagement : cour côté tourelle et espaces verts le long du cheminement PMR.

- ▮ Les deux plus-values : sols souples marmoléum (linoléum naturel) et peinture écologique.

TRANSITION-CITOYENNETÉ

Question 3

Atlas Biodiversité : candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Biodiversité (AMI).

Le conseil municipal autorise le maire à candidater pour l'appel à projets «Atlas de la Biodiversité» de l'Office Français de la Biodiversité.

PERSONNEL

Service technique : recrutement d'un contractuel

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à recruter

un adjoint technique pour une période de 3 mois renouvelable au grade d'adjoint technique 1er échelon à temps complet pour un surcroît d'activités.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Ancien local du service technique

Le conseil municipal décide de procéder à une vente au déballage du matériel stocké dans l'ancien local du service technique et approuve le reversement du produit de la vente au Centre Communal d'Action Sociale.

LE PROJET DU DERNIER TRIMESTRE 2021

Le gros projet du dernier trimestre est la liaison douce Route de Caulnes. L'entreprise a été choisie, ce sera SPTP. Les travaux démarreront en octobre, la circulation sera interdite et une déviation sera mise en place.

Ce projet s'inscrit dans la facilitation des déplacements piétons et vélos : il permettra aux habitants de ce secteur de rejoindre la rue de la Cochais en toute sécurité et notamment l'arrêt de bus Dinamo mais également de rejoindre Les Hauts Champs puis Linache, cette section étant également dotée d'une liaison douce.

Plus largement nous espérons qu'elle facilitera et amplifiera les déplacements doux de tous les habitants du secteur mais également des secteurs de la rue de la Cochais et du lotissement d'Avaugour vers le bourg de Trélivan.

Ce projet se veut innovant et à vocation intercommunale.

Innovant en matière de gestion des eaux pluviales : sauf sur le tronçon avec les 9 habitations il n'y aura pas de busage mais une infiltration des eaux de pluie. Le revêtement sera drainant, permettant à

l'eau de s'infiltrer dans le sol où sera implanté un massif perméable composé de graviers ou roches concassées contenus dans une sorte de chaussette.

Nous avons décidé de prolonger la liaison jusqu'à la limite de Saint Carné ce qui lui confère un statut de liaison intercommunale. Si nous voulons un développement des déplacements doux il est important de travailler à ce type de liaisons.

Enfin, suite à la réunion avec les habitants du secteur qui nous alertaient sur l'importance du trafic sur cette route, assortie d'une vitesse excessive de certains véhicules, et après une longue réflexion, nous avons opté pour la réalisation d'un plateau à l'intersection de la route de Caulnes et des rues des Lys et Myosotis. Ce plateau permettra aux piétons de traverser en toute sécurité et notamment les enfants et les jeunes qui empruntent ce trajet pour se diriger à l'arrêt de bus ou vers les salles de sport de la Nourais par exemple.

Le projet d'un montant de 203 000 € est financé dans le cadre du plan de relance du Département à hauteur de 49 000 €.

Suzanne LEBRETON, Maire

ARMISTICE



Je vous invite jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir **le jeudi 11 Novembre.**

A 11 heures, rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivan Animation.

La cérémonie se terminera par un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

Suzanne LEBRETON, Maire

À TRÉLIVAN, LES AGENTS COMMUNAUX ONT JOUÉ LE JEU DE LA MOBILITÉ DOUCE

Neuf agents communaux sur les dix-sept ont participé au **Challenge mobilité de Dinan Agglomération.**

Ils ont utilisé le covoiturage, le vélo, le Dinamo et pratiqué la marche.

La commune s'est classée 3^{ème} du défi « Plus on est de fous, plus on rit », derrière Pluduno et Quévert. Le 3^{ème} prix du défi « Adoptez la multimodalité », a été attribué à la secrétaire générale Dominique Teissier, qui a utilisé successivement Dinamo, la marche et le covoiturage pour se rendre sur son lieu de travail.

« Je suis très contente que vous ayez participé ! », a dit le Maire.



DINAN AGGLOMÉRATION

VOYAGEZ AU COEUR DU TEMPLE DE MARS A CORSEUL

■ Découvrez « la réalité virtuelle » à Coriosolis et « la réalité augmentée » au Temple de Mars, deux outils numériques qui permettent de s'immerger dans la civilisation gallo-romaine en découvrant le sanctuaire et la vie telle qu'elle était au 1^{er} siècle.

LIRICI

■ Fin 2021, Lirici, le nouveau réseau intercommunal des bibliothèques permettra à tous les habitants d'accéder plus facilement aux bibliothèques du territoire. 29 bibliothèques partageront un logiciel de gestion commun dont la bibliothèque de Trélivan. Des animations seront proposées à l'occasion du lancement de Lirici.

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

■ Dans le cadre d'un appel à projet (financement dans le plan France Relance) et afin d'accompagner les publics vers une « autonomie numérique » l'agglomération va embaucher deux conseillers numériques qui pourront intervenir dans les communes volontaires. En effet, de plus en plus de démarches administratives sont à effectuer de façon dématérialisée ce qui représente une difficulté pour certaines personnes, une aide pourra ainsi être apportée. A Trélivan, cela pourrait se matérialiser sous la forme d'une permanence probablement à la bibliothèque. Les modalités restent à définir.

www.dinan-agglomeration.fr

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Certaines parties d'espaces verts ont été tondues (en bordure, le long des chemins par exemple) alors que pour d'autres on a laissé pousser la partie herbeuse qui est fauchée plus tard.

Cette technique répond à deux objectifs :

■ Le premier, économique, en réduisant le temps agents, les dépenses de carburant, l'usure du matériel avec une moindre production de résidus.

■ L'autre, écologique, pour favoriser la biodiversité de la faune et de la flore qui trouvent des refuges, des lieux de reproduction, de nidification et de nourrissage.

Nous ne pouvons pas dresser de bilan à ce jour car c'est récent. Des communes comme Lanvallay, Plouër-sur-Rance, Saint-Lunaire utilisent cette technique depuis de nombreuses années et des villes comme Rennes ou Nantes depuis les années 1980-1990.

Notre intention est de maintenir des zones de fauche tardive en adaptant les zones de tonte aux usages des différents espaces.

Nous invitons les habitants qui le souhaitent à observer la biodiversité sur ces sites et à déclarer leurs observations sur la plateforme de cartographie participative de Dinan Agglomération ouverte en ligne dans le cadre de la biodiversité intercommunale :

<https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html>

La commune a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt biodiversité avec Dinan Agglomération. Vingt communes seront retenues, si nous le sommes des actions pourront être proposées aux habitants de la commune.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : POINT D'ÉTAPE

Les travaux de déploiement de la fibre ont pris du retard, nous n'en connaissons pas forcément toutes les raisons mais la crise sanitaire a eu un impact.

Aucune date ne peut nous être communiquée, ni par le syndicat Mégalis Bretagne qui est en charge du développement de la fibre optique sur l'ensemble de notre région, ni par l'entreprise Axiome qui réalise les travaux. En effet, la réception de travaux sur un secteur ne peut se faire que lorsque l'ensemble des opérations est réalisé et un seul point non fibré peut retarder les 5 à 600 autres.

Après la réception des travaux, il existe un délai règlementaire d'environ 3 mois avant la commercialisation.

Ce que l'on sait aujourd'hui :

Pour le secteur nord de la commune les travaux sont réalisés. La réception devrait se faire avant la fin de l'année permettant un raccordement début 2022 pour les habitants.

Pour le reste de la commune, les travaux ont commencé au rond-point de la Chaîne et vont se poursuivre en octobre et probablement novembre. De nombreux poteaux vont devoir être mis en place pour permettre l'acheminement vers les propriétés pour des raisons de sécurité. Deux situations le justifient : la vétusté des poteaux existants et la proximité de fils électriques lorsque le poteau électrique est support du réseau cuivre. Dans certaines situations l'entreprise pourra prendre rendez-vous avec les riverains.

Nous savons à quel point et notamment dans certains secteurs de la commune cela est très attendu.

LES SERVICES DE LA MAIRIE

LYDIE A PRIS SA RETRAITE

Un moment d'émotion le 6 juillet, jour des vacances et aussi dernier jour de travail pour Lydie Silard à l'école Jean Ferrat. A cette occasion, le personnel municipal, les enseignants, le maire honoraire et les élus, nous nous sommes retrouvés pour fêter l'événement, la remercier et la féliciter. Employée depuis 1997 à la municipalité de Trélivet, Lydie a fait valoir ses droits à la retraite au 31 août 2021. Agent territorial spécialisée en école maternelle, Lydie accompagnait les enfants de moyenne section mais assurait également la garderie et le service au restaurant scolaire : des journées bien remplies.

Nous la remercions pour son engagement auprès des enfants, son engagement associatif également toujours en relation avec les enfants et plus globalement en tant qu'agent du service public fortement impliquée dans son travail. Nous lui souhaitons une très belle et longue retraite.



EMIE A EFFECTUÉ UN STAGE À LA MAIRIE



En classe de 3^{ème} Emie a effectué un stage découverte à la mairie. Elle a aimé son stage et découvert « des tâches variées qu'elle n'imaginait pas ».

FLORENCE ET MARTY EN RENFORT À LA MAIRIE

En charge essentiellement de l'accueil, vous avez pu rencontrer Florence à la mairie pendant l'été.



Marty quant à lui est venu renforcer les services techniques en tant que saisonnier pour une période de six mois.



BIENVENUE À ALEXIS



Alexis a intégré la collectivité le 6 septembre pour un contrat d'apprentissage en espaces verts. Maxime est son tuteur et sa formation est assurée au CFA du Mené à Merdrignac.

BIENVENUE À FLORENCE ET MAGALIE DANS L'ÉQUIPE PÉRI-SCOLAIRE

Florence déjà en poste à Trélivet a intégré le service périscolaire elle intervient en cantine et garderie. Magalie intervient également en cantine garderie et en classe de petite section.



ANNE-CATHERINE A EFFECTUÉ UN STAGE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Etudiante en BTS diététique, Anne-Catherine a découvert la restauration collective et a travaillé avec Sébastien à l'élaboration des menus, aux techniques de préparation des plats et aux tâches d'économat. Les partages de connaissances ont été riches pour tous les deux.

GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

M. Marcel Deschamps chargé du gardiennage de l'église depuis décembre 1996 par la commune a souhaité cesser ses fonctions en juillet. Il a accompli cette mission en y mettant tout son cœur et avec plaisir. Nous le remercions pour ces nombreuses années passées au service des Trélivetains.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

UN TRACTEUR

Un tracteur John Deere 5100R d'occasion de 2018 avec 1700 heures a été acheté pour remplacer l'ancien qui avait 13 000 heures au compteur.

Achat d'une benne multi-service MX High largeur 1,80 mètre qui va permettre de gagner du temps et d'améliorer la sécurité des agents grâce aux doigts.



LES SERVICES TECHNIQUES

Derrière les services techniques, ont été posés trois silos de stockage pour entreposer des copeaux, roches, sable.....



L'ÉGLISE

Remplacements des tirages des cloches.

Pose de point d'ancrage sur le mur en pierre pour la sécurité des agents qui viennent faire la maintenance des cloches.

LA SALLE CLÉMENT ADER

Le hall d'entrée et les sanitaires ont été entièrement refaits pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

LA PEINTURE ROUTIÈRE

Nous avons décidé de déléguer ce service à une entreprise extérieure. Sur les zones très fréquentées, nous mettrons de la résine pour éviter de repeindre tous les ans.

LE FOOT

Merci aux dirigeants et aux joueurs de l'AST qui ont peint la main-courante du terrain d'honneur.



Sur les terrains de foot du bourg et des rochers, nous avons posé des plots, des blocs en pierre et creusé des douves pour éviter les intrusions.

TRAVAUX DE VOIRIE

Aménagement de voirie à Bougault, à la Douettée et au Chêne.

La route de la Bouillie a été refaite.



L'allée qui va de la maison des sports à l'étang du Val Drouet a été goudronnée. Elle va permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se déplacer plus facilement.



Deux petites allées ont été enrobées à la résidence Anne De Bretagne pour une meilleure circulation des personnes.

SÉCURITÉ

Extension de l'éclairage public rue des Clairettes et rue des Goëlands. Deux mâts ont été posés, l'abri bus sera ainsi éclairé.

Achat d'un radar pédagogique mobile alimenté par batterie. Il doit permettre de diminuer la vitesse des automobilistes en les sensibilisant aux dangers qu'ils peuvent représenter pour les piétons. Il sera déplacé régulièrement.



DIVERS TRAVAUX

La fibre va arriver sur notre commune, il reste quelques branches à couper sous les fils téléphoniques des particuliers. La végétation doit être dégagée sur un mètre autour du fil sous peine d'arrêt des travaux d'un certain secteur.

La tonte et la taille des haies ont été très importantes cette année à cause de la pluviométrie.

Curage d'une douve à la Férulais.

Dominique LUCAS,
Adjoint aux travaux.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES



NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236421C0041	08/06/2021	24 La Sevestrais	Portail + clôture
02236421C0044	21/05/2021	9 cité de La Douettée	Pose de volets roulants
02236421C0046	27/05/2021	23 ter rue des Clairettes	Construction d'un préau
02236421C0047	26/05/2021	28 lotissement Vaucouleurs	Clôture
02236421C0048	04/06/2021	48 la Mare	Clôture
02236421C0049	05/06/2021	Bel Air	Division de terrain
02236421C0051	05/06/2021	21 rue de l'Eglise	Pergola
02236421C0052	05/06/2021	24 La Porte Grissault	Clôture + portail
02236421C0053	29/06/2021	5 rue des Cormorans	Abri de jardin
02236421C0054	29/06/2021	38 lotissement Vaucouleurs	Isolation par l'extérieur
02236421C0055	06/07/2021	6 rue des Pommiers	Clôture
02236421C0056	28/06/2021	30 résidence Les Korrigans	Portail
02236421C0057	28/06/2021	12 Le Tertre	Remplacement portail et lisses de clôture
02236421C0058	19/07/2021	1 lotissement Bougault	Isolation par l'extérieur
02236421C0060	13/08/2021	14 résidence du Bois Noué	Tonnelle
02236421C0061	30/07/2021	5 bis la Roussais	Division de terrain
02236421C0062	29/07/2021	13 rue du Stade	Clôture
02236421C0063	29/07/2021	30 rue de la Petite Renaudais	Abri de jardin
02236421C0064	05/08/2021	9 rue des Framboisiers	Clôture
02236421C0065	06/08/2021	2 Le Rocher	Véranda
02236421C0066	05/08/2021	6 lotissement du Rocher	Changements des ouvertures + création d'une fenêtre
02236421C0067	06/08/2021	11 chemin de la Brousse	Création d'une baie vitrée
02236421C0068	31/08/2021	46 La Bouvrais	Carport
02236421C0069	31/08/2021	14 résidence du Bois Noué	Modification d'une partie de l'enduit de la maison sur façade sud
02236421C0071	08/09/2021	1 Linache	Pose de 2 châssis de toit
02236421C0072	10/09/2021	9 cité de la Douettée	Clôture + portail

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236420C0003	29/07/2021	La Mare	Extension Kermené
02236421C0006	11/06/2021	78 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236421C0007	19/07/2021	14 La Chesnais	Extension d'une maison individuelle
02236421C0008	11/06/2021	13 rue des Pruniers	Extension d'une maison individuelle
02236421C0009	16/07/2021	72 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236421C0011	17/08/2021	Rue des Fougères	Maison individuelle

LA MATINÉE CITOYENNE

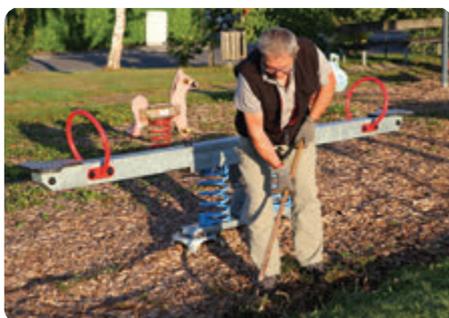
Samedi 25 septembre, 70 habitants de notre commune se sont retrouvés pour une belle matinée citoyenne sous le soleil.

Adultes, jeunes et enfants ont travaillé avec entrain à l'embellissement de la commune dans différents lieux, à travers différentes tâches : entretien d'espaces verts et boisés, entretien de bâtiments communaux, entretien de matériels et jeux, collecte de déchets.

Un beau moment de rencontre et de partage dans une très bonne ambiance.



Un très grand merci à tous les participants et à l'année prochaine !



COMPTE-RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE



L'opération Argent de poche s'est déroulée les lundi 5 juillet après-midi et mardi 6 juillet matin.

4 jeunes, Nolhan, Gabriel, Gabin et Baptiste ont participé à cette opération de découverte du monde du travail ainsi qu'à la sensibilisation à la citoyenneté et au cadre de vie.

En ce début juillet, les conditions météorologiques n'étaient pas idéales. Pluie, vent et grisaille nous ont plutôt fait penser à une

période automnale. Nous avons prévu un chantier important en extérieur, à savoir le nettoyage et désherbage du terrain d'honneur du foot. Equipés de nos outils et vêtus de nos cirés jaunes, nous avons commencé le lundi après-midi. Heureusement la météo a été relativement clémente.

Vu l'ampleur de la tâche, nous avons continué et terminé ce chantier le mardi matin.

Dans la foulée, nous nous sommes rendus dans la salle des fêtes Clément Ader afin de procéder au nettoyage des tables et des chaises quelque peu couvertes de poussière car des travaux importants étaient en cours à cette période dans la salle (réaménagement de l'accueil et des sanitaires).

L'ambiance était très sympathique avec des ados motivés et conscients des travaux à effectuer pour le bien collectif. Une belle dynamique s'est mise en place entre les jeunes, les élus et les agents des services techniques qui nous ont accompagnés.

Cette initiative s'est réalisée dans le strict respect des gestes barrière et du protocole sanitaire.

Cette opération, très sympathique, s'est déroulée dans une très bonne ambiance et sous une météo qui, au final, a été plutôt clémente.

Rendez-vous au printemps pour une nouvelle édition !



Didier YVART,
Conseiller délégué à la transition
et à la citoyenneté.

ACCUEIL DE LOISIRS 2021

L'accueil de loisirs de Trélivan était ouvert du 7 au 30 juillet. Cette année le centre a de nouveau pu accueillir 50 enfants par jour. Ils étaient répartis en trois tranches d'âges (3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans).



L'équipe d'animation a choisi un thème par semaine « Aventure », « Découverte », « Compétition » et « Nature ».

La première semaine, tous les enfants ont fait leur première sortie extérieure au parc accrobranche de St Cast Aventure.



La deuxième semaine, les enfants de 3/5 ans ont pu assister à un spectacle de marionnettes réalisé par l'association Renc'arts sous les Remparts. Les deux autres groupes ont bénéficié du savoir-faire des



bénévoles de l'AS Trélivan qui les ont initiés au football. Tous les groupes se sont retrouvés au château de La Hunaudaye, à Plédéliac. Cette journée a débuté par une présentation historique par deux guides, Ophélie et Juliette. Ensuite, les plus petits ont fait une course d'orientation, tandis que les plus grands participaient à un jeu de l'oie.



La troisième semaine a démarré avec le départ de 15 enfants de 9 à 12 ans au camping de Lancieux, pour 4 jours et demi au mini-camp. Ils ont pu pratiquer, durant trois séances, du catamaran. Le groupe des 3/5 ans a fait de l'équitation au centre de St Valay à Taden, tandis que les enfants de 6/12 ans



restants ont pu s'initier au patin à roulettes avec l'aide des bénévoles du HC Dinan Quévert. Le vendredi, tous les enfants du centre se sont retrouvés à la plage de Lancieux.



La dernière semaine a débuté avec une randonnée citoyenne sur la commune avec le ramassage de déchets le long du trajet. Les enfants de 9/12 ans ont pu faire un jeu de piste centré sur la nature avec l'intervention de Laëtitia Garde qui est en service civique à la mairie de Languédias. Le groupe des 6/8 ans a pu réaliser du tableau 3D avec l'aide de Christine Martin et Chantal Maillard. Tous les enfants ont fait leur dernière sortie extérieure à la ferme de Kémo à Corseul.



Je tiens à remercier l'équipe d'animation (Maëva, Marie, Cassandra, Fanny, Maïwenn, Chloé, Maëva et Pierre) qui a su proposer un programme de qualité, encadrer et animer avec une bonne humeur journalière. Merci à Sébastien, notre cuisinier, pour ses bons petits plats. Merci également aux agents du service technique pour leur aide. Merci à tous les bénévoles qui sont intervenus auprès des enfants. Et enfin merci à la municipalité, à Madame Botrel ainsi qu'aux secrétaires de la mairie pour m'avoir une nouvelle fois épaulée et fait confiance pendant ce mois d'accueil de loisirs.

Marie-Noëlle PIÉVACHE

Directrice de l'accueil de loisirs

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ



Le jeudi 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est faite en présentiel et je m'en réjouis. Adultes et enfants doivent cependant appliquer un protocole sanitaire (port du masque en élémentaire ; respect des gestes barrières). Pour accompagner les mesures, Magalie ALLO, agente du service périscolaire, intervient le midi à l'école pour aérer les salles, nettoyer les surfaces les plus fréquemment touchées ...

37 enfants de la commune sont scolarisés à l'école Mosaïque de Dinan-Léhon : 10 en maternelle et 27 en élémentaire. Pour tout renseignement concernant les services périscolaires, **les familles doivent contacter l'atelier du 5 bis, service enfance jeunesse de la ville de Dinan-Léhon au 02 96 39 38 21 ou par mail : atelierdu5bis@dinan.fr.**

Les effectifs restent stables à l'école Jean Ferrat : 66 enfants accueillis en maternelle et 110 en élémentaire. L'équipe pédagogique n'a pas changé.

Dans les semaines à venir, la commune va compléter l'équipement numérique de l'école (installation d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc, achat d'ordinateurs portables, de tablettes numériques ...).

Pour ces différents investissements, auxquels s'ajoute un volet « services et ressources », la commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'un montant de 12 070 €.

Magalie et Florence ont rejoint l'équipe d'encadrement des enfants aux services périscolaires composée de Brigitte, Frédérique, Gwenaëlle, Marie-Noëlle, Martine, Sylvie et Sébastien.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés :

■ **à la garderie** : pose de panneaux acoustiques au plafond dans le couloir de circulation.

■ **à la cantine** : réfection des joints de la façade (une belle opération de mise en valeur du patrimoine communal) et pose de panneaux acoustiques. Les enfants ont découvert des salles de restauration aux nouvelles couleurs (peintures faites par Corentin et Marty du service technique).



La commune a obtenu une subvention de 15 027 € dans le cadre du plan de relance de l'Etat de soutien aux cantines scolaires. Elle a financé en partie les investissements en matériel déjà réalisés ou à venir : installation d'une cellule de refroidissement, d'un four à vapeur, d'une légumerie et pose de mobilier inox dans l'espace de préparation des repas.

Ces nouveaux équipements vont favoriser la poursuite de l'application des principaux objectifs inscrits dans la loi EGAlim comme :

- la baisse du gaspillage alimentaire (action menée en partenariat avec Dinan Agglomération).

- la réalisation de plats cuisinés sur place intégrant davantage de produits locaux et bio.

- un plat végétarien au menu chaque semaine.

Pour tout renseignement concernant les services de cantine et de garderie, **le secrétariat de mairie doit être contacté au 02 96 39 16 31.**

La circulation et le stationnement aux abords de l'école peuvent être sources de danger. J'invite donc tous les parents à la plus grande prudence et au respect du code de la route pour la sécurité des enfants.

Je souhaite à toutes et tous une agréable année solaire.

Annie RAULT,

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires



RENTRÉE 2021 À L'ÉCOLE JEAN FERRAT



176 élèves ont effectué cette rentrée 2021. Aucun changement n'est à noter dans l'équipe enseignante à l'exception de la décharge de direction, Solenne LEPORT bénéficiant d'une formation universitaire pour cette année. Lydie a fait valoir ses droits à la retraite, profitons-en pour lui souhaiter d'apprécier au mieux ses nouveaux temps de loisirs. Suite à ce départ, une réaffectation des postes d'ATSEM sur les Moyennes et Grandes sections a été effectuée par la municipalité.

C'est la seconde rentrée que nous vivons dans un contexte sanitaire particulier. Le port du masque reste obligatoire à l'intérieur des bâtiments scolaires pour toutes les personnes de plus de 6 ans. Cette contrainte, difficile à vivre au quotidien, rend pénible les échanges en classe, mais aussi avec les parents où les distances et le port du masque réduisent de fait les temps de paroles.

Les consignes sanitaires de début d'année de l'Agence Régionale de Santé sont précises : en cas de COVID dans la classe, tous les enfants et le personnel présents sont isolés pendant 7 jours. Nous croisons les doigts pour éviter de vivre ce genre de situation !!

Faisant preuve d'optimisme, l'équipe enseignante a prévu différents projets pour cette année scolaire.

Le travail sur l'éducation au développement durable va continuer avec des récupérateurs d'eau qui pourront servir à un arrosage plus naturel des jardins d'écoliers que chaque classe possède désormais. Un composteur devrait accompagner ce projet. Un travail sur les liaisons douces sera abordé comme l'usage du vélo pour venir à l'école par exemple.

Un travail de danse sera effectué en maternelle et en CE1.

Toutes les classes devraient travailler sur un projet de chants par cycle qui pourrait se conclure par une soirée de présentation publique.

Un travail sur la prise de parole et l'éloquence sera mené pour la première fois en CM.

Les sorties cinéma, sportives via l'USEP, seront reconduites. Une nouveauté à souligner porte sur le fait de pouvoir se rendre pour les classes du CE1 au CM sur 8 mardis matin dans les salles omnisports de QUEVERT. De même, les CP pourraient aller en classe poney,

les CE2 en classe de voile et les CM espèrent enfin revoir les cimes des Alpes car la dernière classe de neige remonte déjà à 3 ans ! Pour tous ces projets, sachons remercier la municipalité pour la prise en charge des transports et l'Amicale Laïque de Trélivan qui a su et pu, malgré le contexte, organiser quelques manifestations permettant de financer des projets comme ce séjour quasi inespéré pour les CM, à savoir le projet du Puy du Fou de juin dernier. Que ce projet nous amène à un certain optimisme qui nous a fait défaut depuis mars 2020...

Les premières réunions avec les élus sur la construction de nouveaux bâtiments en maternelle vont débiter très bientôt pour remplacer les locaux actuels qui datent des années 1970. Un beau chantier et de belles perspectives pour l'avenir !

Philippe LE DREZEN,

Directeur de l'école Jean Ferrat.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 17/05/2021 : Gaspard CHASTEL,
9 F rue de La Cochais.

Le 16/06/2021 : Lilou DOREL PETIT,
5 La Chesnais.

Le 28/06/2021 : Nolan FAVRIOUX,
29 rue du Stade.

Le 04/07/2021 : Yuna GUGUEN,
7 allée du Stade.

Le 06/07/2021 : Loélya BARBE,
32 rue du Clos Neuf.

Le 10/07/2021 : Lola MAUREL DESAIZE,
5 La Renaudais.

Le 2/07/2021 : Yunha PARDON,
42 rue du Clos Neuf.

Le 03/08/2021 : Enaël D'ALTERIO,
1 La Bouillie.

Le 20/08/2021 : Sohann GUEGUEN,
14 lotissement La Lande Marie.

Le 12/09/2021 : Diana ABDALLAH,
20 cité du Bourg.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 03/07/2021 :
Angélique BREXEL et Maxime PRIZÉ,
21 résidence des Bruyères.

Le 17/07/2021 :
Julie STAFFORD et Damien DURAND,
3 Le Hameau de la Lande du Grand.

Le 24/07/2021 :
Christine ANDRÉ et Stéphane CHOMET,
47 rue Joliot Curie.

Le 21/08/2021 :
Enora EGAULT et Titouan GALIPAUD,
4 route de Caulnes.

Le 02/10/2021 :
Mathilde GARNIER et Pierre MORDRELLE,
10 rue des Pruniers.

Nous présentons aux mariés
nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 03/07/2021 :
Gérard GUILLEMIN,
33 lotissement Vaucouleurs.

Le 27/07/2021 :
Pascal LEMONNIER,
Bourillet.

Le 17/08/2021 :
Micheline LESUEUR née BLOND,
1 La Douettée.

Le 30/08/2021 :
Jean-Pierre COULOMBEL,
36 Vaucouleur.

Le 05/09/2021 :
André HERVÉ,
rue Jacques Cartier,
2 résidence Anne de Bretagne.

Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.

Un petit clin d'œil tout particulier aux parents d'Enaël, petit garçon né à domicile au village de la Bouillie...à l'endroit même où la voisine est née 81 ans plus tôt.

UNE ACTION DE PRÉVENTION A DESTINATION DES SENIORS : L'ATELIER SOMMEIL

A l'initiative du CCAS, l'association ASEPT Bretagne, partenaire des caisses de retraite, propose aux seniors un atelier sommeil. Il se déroulera, **salle Hélène BOUCHER, le mardi de 14 h à 16 h30, du 11 janvier au 1^{er} mars 2022** (pas de séance pendant les vacances scolaires).

Cet atelier vise à prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, tout en échangeant dans la convivialité.

Cet atelier est animé selon une méthode qui conjugue contenu scientifique et conseils ludiques.

Informations pratiques :

- 6 séances de 2h 30 chacune.
- Groupe de 9 personnes maximum
- Application d'un protocole sanitaire : **passé-sanitaire exigé-port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.**

Programmes des séances :

- Les évolutions du sommeil au cours de la vie.
- Les comportements de sommeil.
- Les causes et conséquences des perturbations du sommeil.
- Les troubles du sommeil et leurs orientations.
- Agenda du sommeil et profil du dormeur.
- Trucs et astuces pour bien dormir.

Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat de mairie (02 96 39 16 31) ou de moi-même (06 71 16 30 63).

Participation gratuite.

Le nombre de places étant limité, je vous invite à vous inscrire le plus rapidement possible.

Annie RAULT,
Vice-présidente du CCAS.



Faire la lumière sur notre
activité nocturne



ANNULATION DU REPAS DES AÎNÉS : UNE DÉCISION PRISE À REGRET

Au vu des incertitudes, des inquiétudes concernant l'évolution de la crise sanitaire et de l'application d'un protocole sanitaire très contraignant, le repas des aînés programmé le dimanche 10 octobre a été annulé.

50 ANS DE MARIAGE POUR ROSELYNE ET DANIEL COUNY



I Roselyne et Daniel se sont unis le 9 juillet 1971 à Dinard.

Leurs noces d'or ont été célébrées le 10 juillet 2021.

A l'émotion des 50 ans de mariage s'est ajoutée celle de la surprise que les mariés ont accueillie avec joie ; joie également de la relecture de l'acte et grand bonheur de se retrouver avec leur famille de 4 enfants et 6 petits enfants ainsi que leurs voisins et amis pour une belle fête.

Le vin d'honneur a été servi par les conseillers municipaux.

Félicitations à eux.

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

UN DEMI-SIECLE DE MARIAGE POUR NOËLLA ET JACKY BAILLEHAICHE



I Noël et Jacky se sont unis le 26 décembre 1970 à Corseul.

Le samedi 10 juillet dans la salle Montgailhard, entourés de leurs 3 enfants, 6 petits-enfants, famille et amis, ils se sont dit « oui » une seconde fois, devant Marie-Claire Botrel, adjointe au Maire et Claude Le Borgne, Maire honoraire.

Après avoir retracé les moments forts de leur vie et de leur carrière professionnelle, l'acte de mariage a été relu.

Au nom du conseil municipal, des Trélivannais, je les ai félicités de ce beau parcours de vie commune et leur ai souhaité tous nos vœux de bonheur.



Pour marquer cet événement, et en témoignage de notre reconnaissance, une composition florale leur a été offerte ainsi qu'un vin d'honneur préparé et servi au parc du Val Drouet, par les membres du conseil municipal.

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe au Maire

NOUVEAUX HORAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis la rentrée, la bibliothèque l'Imagin'R est ouverte au public le lundi après-midi de 16h à 18h en remplacement de la permanence du jeudi soir qui était peu fréquentée.

Nous espérons que ce changement de jour va permettre d'élargir la fréquentation, et donner la possibilité aux lecteurs ne travaillant pas le lundi de venir rencontrer les bénévoles.

Toutes les classes de l'école Jean Ferrat ont accès à la bibliothèque le lundi après-midi de 13h30 à 15h45.

La conversation anglaise reprendra tous les 15 jours le vendredi

matin de 10h45 à 12h à partir du 5 novembre avec l'animatrice Marika et Nicole.

Jean-Luc, Jean-Pierre et Patrice reprendront les cours d'informatique le lundi matin de 9h30 à 12h à la mi-octobre.

Toutes ces animations se dérouleront avec les mesures sanitaires qui s'imposent (passe-sanitaire et port du masque). Les inscriptions se font en mairie.

D'autre part, fin 2021 le réseau intercommunal des bibliothèques « LIRICI » permettra à tous les habitants d'accéder plus facilement aux bibliothèques du territoire.



Pour la mise en place de celui-ci, du site web commun et la formation des bibliothécaires et bénévoles, **les bibliothèques seront fermées du 8 au 23 Novembre 2021.**

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à la culture

I Rappel sur les jours d'ouverture au public :

Jours d'ouverture	Matin	Après-Midi
Lundi		16h à 18h
Mercredi	10h à 12h	15h à 17h
Samedi	10h à 12h	

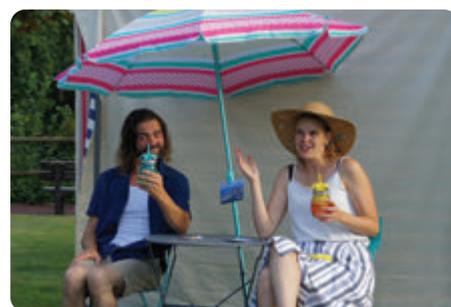
I Pendant les vacances scolaires :

Jours d'ouverture	Matin
Mercredi	10h à 12h
Samedi	10h à 12h

THÉÂTRE EN PLEIN AIR AU PARC DU VAL DROUET

Le samedi 4 septembre, une quarantaine de personnes étaient réunies au parc du Val Drouet, pour assister à la pièce de théâtre « Les meilleurs souvenirs de Grado » de Franz Xaver Kroetz.

Ce spectacle, tout public et gratuit, soutenu par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif « cultures et communes en Côtes d'Armor » et la municipalité, était interprété par la compagnie « Une Aile la Nuit » de Saint-Samson-Sur-Rance.



Après des mois sans activité, cette opération a favorisé des animations culturelles dans les communes pour la plus grande joie des familles et des artistes locaux.

Pour une première dans ce beau théâtre de verdure, les spectateurs ont passé un agréable moment en compagnie des deux acteurs professionnels Morgane et Germain.

Marie-Claire BOTREL,
Adjointe à la culture

BRUNO BLONDEL HUMORISTE IMITATEUR CHANTEUR SE PRODUIRA SALLE CLÉMENT ADER LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021 À 20H30



Bruno BLONDEL est un artiste incontournable de la scène française. Humoriste basé à Sceaux-d'Anjou, il sillonne la France du Nord au Sud depuis près de 30 ans, des grandes scènes aux petites salles. Bruno BLONDEL propose des spectacles adaptés à chaque public.

Il est très heureux de vous présenter son nouveau spectacle dans lequel il ne joue plus seulement la carte de l'humour mais aussi celle de l'émotion.

Avec son écran, il rend hommage à la belle chanson française avec des duos revisités, réorchestrés, réinventés et surtout des chansons originales ponctuées de nombreux extraits de cinéma ou d'images d'archives revues et corrigées.

Ressentez l'émotion de tandem qui n'ont jamais existé comme LAMA/DALIDA, SINATRA/CLOCCO, COLUCHE/RENAUD. Retrouvez l'insouciance des duos mythiques des CARPENTIER ou plongez-vous dans des ambiances aussi insolites que variées (du cinéma de PAGNOL aux années 80 en passant par le cinéma d'AUDIARD).

Dans ce NOUVEAU spectacle nostalgique, on découvre, on écoute, on ressent.

**RÉSERVEZ VOS PLACES
POUR CETTE SOIRÉE UNIQUE
à partir du 20 octobre 2021**

**Mairie de Trélivan, Boulangerie,
Café des sports**

**Prix des Places : Adulte : 10 €
Enfant (-12 ans) : 7 €**

IMPORTANT : Passe sanitaire obligatoire

Michel PELHATRE

Comité Loisirs et Culture Trélivannais

UN COLLECTIONNEUR TRÉLIVANNAIS DANS LA PEINE

David ROBERT, habitant de Trélivan, collectionne les selfies avec les stars. Un reportage lui a été consacré au journal de 20h sur TF1 en mai 2021.

Il possède plus de 2000 selfies de stars, qu'elles soient de la chanson, du cinéma, de la politique, des séries TV... Plus qu'une collection, c'est une passion depuis 10 ans qui demande beaucoup de temps, de déplacements et de patience pour pouvoir obtenir « le cliché ».

David « l'ami des stars » avait rencontré Jean-Paul Belmondo à deux reprises à Paris. Il a été très attristé par le décès de « Bebel » comme beaucoup d'entre nous, d'autant qu'il trouve qu'il ressemblait à son grand-père lui-même grand admirateur de « Bebel ».



LE CLUB «LES AMIS DU VAL DROUET» : UNE RENTRÉE EN DEMI-TEINTE ...

Le club «les Amis du Val Drouet» a ouvert ses portes le lundi 6 septembre 2021, heureux de pouvoir accueillir pour une nouvelle année les participants aux ateliers créatifs (peinture, broderie, 3 D, photographie, cartonnage) et ludiques (jeux de cartes).

Si les photographes étaient au rendez-vous ainsi que les peintres, malheureusement les joueurs de cartes ont un peu boudé ce rendez-vous, quant aux brodeuses elles sont en attente d'une nouvelle animatrice qui nous l'espérons se présentera rapidement.

Sans doute l'effet COVID a-t-il joué un rôle ? et nous pouvons le comprendre.

Soyez rassurés tout a été mis en place pour sécuriser ces moments de convivialité et de création :

Le passe sanitaire est exigé ou un test PCR négatif, le masque est demandé lors des déplacements, après chaque utilisation les tables sont désinfectées et du gel hydro alcoolique est mis à disposition.

Donc, n'hésitez pas à retrouver le chemin du club en toute sécurité pour vivre ensemble des moments de partage et de sourires si nécessaires actuellement.

Les activités sont accessibles à tous et vous pouvez faire pour les nouveaux une découverte de ces loisirs en venant découvrir l'atelier de votre choix en toute liberté.



Le lundi après-midi, 14 h
photographie et broderie

Le mardi après-midi, 14h
jeux de cartes et peinture

Le vendredi après-midi, 14 h
3D et jeux de carte

Colette BERNABÉ,
Présidente.

CLUB VTT / CYCLO TRÉLIVAN

Les vététistes et les cyclistes ont participé à une randonnée le 18 Juillet 2021 à St Denoual, pour la lutte contre le cancer. Les randos se sont faites rares à cause de la crise sanitaire.

Un grand bravo à notre ami Denis PERROT, qui a participé à l'ultra bike en Lozère les 23/24 mai 2021. Il a gravi 15 cols, parcouru 710 kms avec 13000 mètres de dénivelé en 42 heures.

Le 29 août 2021, Alexandre BELLIARD et Jérémy DESBOIS étaient présents à la coupe de Bretagne Départementale en VTT. Alexandre finit 4^{ème} et Jérémy 16^{ème} sur 20. Félicitations à eux.

Jérémy DESBOIS, Maxime HERVÉ et Jean-Michel MEILHAC ont participé à la course de Mégrit le 5 Septembre 2021. Jean-Michel finit 4^{ème} dans sa catégorie D5, Maxime 9^{ème} et Jérémy 6^{ème} dans leurs catégorie D4 avec des primes à la clef.

Puis le 12 septembre 2021, cinq gaillards se sont retrouvés au Roc'h des Monts d'Arrée. Cyril GARNIER, Anthony DORÉ, Jérémy DESBOIS, Alexandre BELLIARD et Mathieu MOAN ont roulé 100 km en VTT durant 5 à 6 heures.

Tous les mercredi et dimanche matin on se retrouve pour un départ à 8h30 devant la pharmacie



de Trélivet. N'hésitez pas à venir avec nous si vous êtes intéressés.

Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-trélivet.fr

Suivez-nous sur notre page facebook.com/vtt-cyclo-trélivet.

Le Président,
Erwann NORMAND

Sortie dominicale du club le 19/09/2021



*Avant le départ
au Roc'h des Monts d'Arrée*



A.S. TRELIVAN MOTO

L'AS Trélivan Moto a dû pour la 2^{ème} année consécutive annuler sa course pour cause sanitaire.

Il n'était pas possible d'organiser en juin avec les contraintes encore en place à ce moment-là et un report nous semblait bien difficile car les calendriers étaient déjà bien remplis.

Les 2 courses qui ont été organisées en Bretagne fin Août et début septembre ont été réalisées gratuitement pour le public et avec seulement une cinquantaine de pilotes.

Des conditions bien difficiles pour les clubs organisateurs pour ne pas être déficitaires. Le bureau a préféré garder sa trésorerie pour organiser si possible une course en 2022.

Les grandes lignes du projet 2022 :

Organiser des roulages en entraînement avec les -25 cv power et les Supermotard (comme à Lohéac). Les mois d'avril et mai nous paraissent opportuns. Les dates seront à décider en octobre.

Pour notre course début Juin, on devrait organiser un week-end course de motos avec les catégories qui compteront pour le championnat de Bretagne. Les

motos anciennes pourraient faire partie aussi de la fête suivant le programme. Tout cela devra être décidé par le bureau. Il faudra prendre en compte le côté financier de tous ces projets.

Nous demandons à nos partenaires et nos bénévoles de se préparer pour 2022 car le Moto Club de Trélivan aura besoin de tout le monde pour ces week-ends.

Cela fait 2 ans que notre petit circuit est au repos forcé, mais nous espérons bien le remettre en lumière en 2022. Nos pilotes seront ravis de venir rouler sur ce circuit de Trélivan.

L'état du bitume de notre circuit vieillit, il va falloir en discuter avec nos élus pour trouver des solutions adaptées et ainsi monter un dossier pour le futur.

Il y a le projet du parc photovoltaïque sur l'aérodrome ; nous espérons pouvoir conserver l'espace de notre paddock et la bande de terrain sur la ligne droite que nous utilisons actuellement.

Je pense qu'un accord devrait être possible afin de pérenniser notre course moto



qui existe depuis plus de 50 ans (1968).

N'oublions pas nos 3 mousquetaires (Messieurs BRIHI, HERVÉ, LEDAGUENEL) qui ont organisé la 1^{ère} course de motos à Trélivan. C'est grâce à eux et aux différents successeurs que les courses de moto à Trélivan sont toujours connues dans toute la France. Nous espérons que cela continue encore longtemps.

Bien sportivement.

Le président, **M. MARIN Jean-Luc**



AMICALE LAÏQUE

La sortie vélo, organisée par l'Amicale Laïque de Trélivan, a été suivie par 120 parents et enfants de l'école Jean Ferrat.



Ce fut l'occasion de recréer du lien et de rencontrer l'association qui œuvre durant l'année par le biais de différentes manifestations comme des plats ou pizzas à emporter, le vide-grenier, des ventes de saucissons, de brioches ou de fromage pour permettre ainsi aux enseignants de proposer aux élèves des sorties variées telles que le cinéma, école de voile, semaine équitation, Puy du Fou ou classe de neige à Bellevaux...

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRELIVAN



Malgré la crise sanitaire l'amicale des anciens combattants de Trélivan est toujours là et répondra encore présent pour la prochaine cérémonie du 11 novembre derrière notre drapeau.

Cette année, nous organisons notre banquet traditionnel qui se déroulera au restaurant l'Appaloosa de Trélivan à l'issue de la cérémonie du 11 novembre.

Ce banquet est ouvert à tous avec un nombre limité de 65 places.

A ce jour, le menu n'est pas encore défini, mais le gérant du restaurant a promis de ne pas nous décevoir et nous propose pour la circonstance :

Kir
Entrée
Plat
Dessert
Vin et café.

Mousseux à la fin du repas offert par l'amicale

Prix par personne 30 Euros. Le passe sanitaire sera exigé pour accéder au restaurant

Réservation et paiement auprès d'un des membres du bureau de l'amicale (voir liste ci-dessous).

Date limite pour la réservation le lundi 18 octobre.

Pendant le repas nous organiserons un filet garni dont le poids sera à estimer pour la modique somme d'un Euro.

Liste des membres du bureau de l'amicale.

I Président d'honneur : Claude COUSTE

I Président : Christian LEHMANN

I Vice-président : Marcel DESCHAMPS

I Trésorier : Jean-Marie DESCAMPS

I Membre : Louis FLEURY

I Membre : Fernand GENEVIEVE

I Membre : Francis MORIN

I Membre : Claude BOSSARD

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres intéressés pour intégrer notre bureau et participer avec nous à l'organisation de nos activités.

Le Président
Christian LEHMANN

TRELIVAN ANIMATION

Depuis le mois de septembre, comme toutes les associations, nous avons repris nos activités :

Information du théâtre

Comme les écoliers, l'équipe du théâtre les 3T a repris, non le chemin de l'école, mais des répétitions. Les 8 acteurs, 6 femmes et 2 hommes se retrouvent les lundis et vendredis afin de mettre en place la mise en scène.

C'est une comédie en 3 actes, très mouvementée avec des personnages bien différents.

9 représentations sont déjà retenues.

Nous avons hâte de vous retrouver.

Chants marins

Ce lundi 13 septembre (ainsi que tous les lundis à 18h00 salle des fêtes Clément ADER) le groupe a repris les répétitions, musiciens et chanteurs étaient heureux de se retrouver après ce long passage à vide.

Bon vent à tous,

Le Président,
Bernard FAIRIER

ASSOCIATION DES GENÊTS - BRUYÈRES - KORRIGANS

En cette rentrée, la section gymnastique de notre association ne reprendra pas cette année. Pénalisés par le manque de participants, nous avons été contraints de mettre en sommeil cette activité. Merci aux participantes et à Christine qui encadrait cette activité depuis plusieurs années.

Après deux ans d'absence, le 12 septembre dernier s'est déroulé notre vide grenier annuel sur le terrain du Rocher dans le secteur de la Barrière.

Dès 6h30, les bénévoles de l'association très mobilisés ont accueilli 111 exposants répartis sur plus de 996 mètres.

Toute la journée, le public est venu massivement chiner dans les allées et se restaurer à la buvette qui proposait boissons et petite restauration à emporter. Les galettes saucisses et frites préparées par une équipe dynamique ont eu un franc succès.

Toute l'équipe de l'association Genêts, Bruyères, Korrigans (GBK) vous donne rendez-vous pour l'édition 2022.



Franck MAJOREL
Secrétaire de l'association GBK

COMITÉ DE JUMELAGE

Patatras !!!! Tout était calé pour recevoir comme il se doit nos amis montgailhardais. Hélas, vers la fin juillet, le rebond de l'épidémie a mis à mal les efforts consentis par tous les membres du comité de jumelage depuis quelques semaines. A savoir le nombre de personnes limité dans les transports, les incertitudes concernant d'éventuelles jauges en salle des fêtes, le passe sanitaire... Nos amis ariégeois, rapidement prévenus étaient bien sûr tristes de ne pas venir en Bretagne mais comprenaient fort bien ce report.

Alors en accord avec la municipalité qui, de son côté, avait prévu un accueil digne de ce dixième anniversaire du jumelage, il a été décidé de reporter cette rencontre en mai prochain lors du pont de l'Ascension...en croisant les doigts pour que la covid 19 nous laisse tranquilles.

Le bureau du comité de jumelage espère aussi organiser son traditionnel lâcher de truites et son repas champêtre courant avril ce qui serait un plus pour les finances...

Mais restons optimistes car on sent autour de nous une envie de revivre et de sortir de ce marasme ambiant.

Vivement l'année prochaine.

Pour le bureau,
le président
André-Yves COLAS



A.S. TRELIVAN Cette fois-ci, c'est la bonne !



Après une saison blanche, c'est avec le sourire que les joueurs de l'A.S. Trélivan ont pu refouler les terrains cet été. Pas de changement dans le bureau qui a pu compter sur la même équipe dirigeante pour la reprise avec un effectif stable et une dizaine de recrues. Après une série de matchs amicaux, le championnat a débuté début septembre pour nos trois équipes qui espèrent atteindre leurs objectifs respectifs. De son côté, l'équipe fanion a réalisé l'exploit en Coupe de France en éliminant Loudéac, formation évoluant une division au-dessus, devant un public venu en nombre. Cela annonce une belle saison à venir.

Concernant l'école de foot, les entraînements ont pu continuer

la saison dernière grâce à l'investissement d'une quarantaine de bénévoles qui ont assuré les séances. Pour cette nouvelle année, la matinée découverte a attiré de nombreux jeunes footballeurs et le responsable Yoann RÉHEL peut être satisfait puisque toutes les catégories affichent complet. Au total, plus de 160 enfants chausseront les crampons chaque semaine sur les terrains de la commune.

Le club prépare de nouvelles surprises !

La saison dernière, le club a pu former 3 nouveaux arbitres, Erwan, Thomas et Johan. Ils sont désormais quatre puisque Cassandra a également été reçue après trois jours de formation à Ploufragan

le dernier week-end d'août. L'ensemble du bureau tient à les féliciter et les remercie pour leur engagement. Si vous aussi, vous souhaitez devenir arbitre, le club vous accompagne tout au long de votre formation.

Enfin, l'A.S. Trélivan a décidé de lancer son deuxième album « PANINI ». Face au succès de la première édition en 2018, les principaux acteurs ont bien grandi. De nouveaux partenaires peuvent faire partie de ce magnifique projet qui saura ravir petits et grands.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Maxence ADAM au 06.45.49.23.19.

Le bureau de l'**A.S. Trélivan**.



CLUB DE GYM FÉMININE

La saison 2020-2021 a été très compliquée avec la pandémie. Le bilan de l'année écoulée est le suivant :

I Pour les enfants : Les cours ont pu reprendre fin mai, dans des conditions particulières, avec les travaux dans la salle des fêtes. L'effectif était de 50% inférieur à celui de l'année précédente.

I Pour les adultes : Les cours ont dû être interrompus, à peine la reprise faite en juin, à cause d'un arrêté préfectoral nous interdisant l'accès à l'intérieur de la salle de fêtes. L'effectif était, là aussi, de 50% inférieur à celui de l'année précédente.

En résumé, année à oublier !

Les cours ont repris depuis le mardi 14 septembre, aux heures habituelles, salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg), à savoir :

Enfants :

I le mercredi de 14h15 à 15h
pour les enfants de 5-6 ans

I le mercredi de 15h15 à 16h
pour les enfants de 3-4 ans

Le tarif est de 90 €

Adultes :

I Le mardi de 14h à 15h

I Le jeudi de 20h15 à 21h15

Le tarif est de 85 €

Les cours sont animés par des animatrices diplômées. Il y a toujours les 2 cours d'essais gratuits. A noter l'arrivée d'une nouvelle animatrice, Géraldine, qui assure les cours enfants.

L'adhésion adulte permet l'accès aux 2 cours.

Il y a des tarifs couple, pour les fratries. Il est aussi possible de prendre une licence « Famille », pour un adulte et au moins 1 enfant inscrit. Les messieurs peuvent également s'inscrire.

Suite aux arrêts des cours durant l'année passée, nous avons décidé :

Inscription : nous demanderons un règlement en 2 fois (à donner à l'inscription). Le premier règlement sera encaissé avant la fin de l'année. Le second sera encaissé en début d'année prochaine (si les cours sont autorisés).

Réinscription : Un tarif préférentiel sera pratiqué, avec 1 seul règlement. Ce règlement sera encaissé avant la fin de l'année.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous partagerons les moments conviviaux suivants :

I Distribution des chocolats pour les adultes/enfants à Noël.

I Galette des rois en janvier (pour les adultes), offerte par le club.

I Spectacle de fin d'année pour les enfants en juin.

I Pique-nique de fin d'année fin juin (apéritif et dessert offerts par le club).

Le passe sanitaire est obligatoire pour les adultes (et les enfants de plus de 12 ans qui accompagnent un parent). Il faudra le présenter à chaque cours.



Pour l'avenir du club, j'ai besoin de vous. L'association des Genêts-Bruyères-Korrigans a fermé sa section Gym en juin dernier. Il serait dommage que votre club suive la même voie. Je remercie le président de cette association, M. Lebret, d'avoir incité les personnes à venir nous rejoindre, via les articles des journaux locaux.

En attendant de vous (re)voir, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter.

La présidente,
Corinne BREGENT
Tél 06 12 64 18 69



CONCERT DE NOËL



Après plusieurs mois sans festivité, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais sera heureux de vous retrouver le **vendredi 17 décembre 2021 à 20h30** dans l'église de Trélivan.

Pour se préparer à la belle fête de Noël en famille et en musique, la chorale « **La clé des chants** » de Plélan-le-Petit dirigée par le chef de chœur Emmanuel ROLLAND interprètera lors de ce concert des chants traditionnels de Noël.

Pour le bien être du public, l'église sera chauffée.

Marie-Claire BOTREL,
Trésorière du CLCT



QUELLES SONT LES MODALITÉS À EFFECTUER POUR LES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ ?

Prendre rendez-vous dans l'une des communes ci-dessous :

Arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay.

Faire au préalable une demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS).



ESPACE FEMMES

Espace Steredenn
(1er étage)

1 route de Dinard, 22100 DINAN
espacefemmes@steredenn.org
Page Facebook : Espace Femmes Dinan

HORAIRES D'OUVERTURE ET CONTACTS TELEPHONIQUES :

Accueil

Lundi, mardi, jeudi 09h00 à 17h30
Vendredi 09h00 à 12h30

☎ 02.96.85.60.01

Egalithèque

Lundi, mardi, jeudi 09h00 à 12h00
13h30 à 17h30

Mercredi 14h00 à 17h30
Vendredi 09h00 à 12h30

Boutique Solidaire « Des habits et vous »

Lundi, mardi 14h00 à 17h30
Jeudi 10h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30



SEMAINE DES DROITS ET DE L'ÉGALITÉ

Le jeudi 25 novembre 2021 : journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes – Spectacle à TRELIVAN. L'Espace Femmes de Steredenn vous propose le spectacle interactif « Le Loto Des Droits Des Femmes » qui aborde les violences conjugales mais aussi Louise Michel, les règles, le French Cancan ou le consentement... La représentation sera suivie d'un débat animé par l'Espace Femmes.

Gratuit. A partir de 12 ans.
20h00, salle Clément Ader à TRELIVAN.

Par ailleurs, le programme de cette semaine est le suivant :

Vendredi 19 novembre : soirée droits des enfants- au cinéma 20h30 en partenariat avec le CLSPD et la Chamaille- le film «Primaire».

Dimanche 21 novembre : marche départementale pour la lutte contre les violences faites aux femmes 14h00 salle du Clos Gastel Dinan/Léhon.

Mercredi 24 novembre : 20h00, salle Schuman à Dinan conférence-débat sur les discriminations et harcèlement dans le sport avec l'association Colosse au pied d'argile.

Jeudi 25 novembre : loto des droits des femmes à Trélivan. (voir ci-dessus)

Vendredi 26 novembre : 20h30 cinéma film «Gogo».



1. Mise en place d'un réseau de jeunes sensibilisé.e.s aux enjeux environnementaux

Conscient.e.s des enjeux environnementaux de demain, nous souhaitons mobiliser et impliquer les jeunes du territoire autour de cette thématique. L'idée : proposer aux jeunes des temps et lieux de rencontres pour engager des discussions, mener des actions (atelier zéro déchet, clean walk, débat public...) et rencontrer des act.eurs.rices loca.ux.les engagé.e.s dans la préservation de notre environnement.

Alors si tu es âgé.e.s entre 18 et 30 ans et que tu souhaites t'investir dans la préservation de notre environnement, n'hésite pas à nous contacter au : **07 64 67 60 21**, julielequy@steredenn.org ou via facebook : **julie anim steredenn** !

2. Mobil'Rance, plateforme de mobilité solidaire

Nous vous proposons différents services en lien avec la mobilité :

■ Mise à disposition temporaire de vélos à assistance électrique, scooters, voitures sans permis et voitures.

■ Conseil et information sur tous les dispositifs d'accès à la mobilité (aide au permis de conduire, comment financer l'achat d'un véhicule...)

■ Ateliers de soutien à l'apprentissage du code de la route, de sensibilisation à la mobilité douce et organisation de boucles multimodales pour tester différents moyens de transport.

Nous accueillons toutes personnes pour qui la mobilité est un frein à l'insertion professionnelle : les jeunes, les demandeurs d'emploi, les intérimaires, les personnes en insertion... sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération.

Contacts et renseignements :

Mobil'Rance - Steredenn - 3 route de Dinard 22100 Dinan 02.96.39.50.66

TU AS ENTRE 18 ET 30ANS ET TU SOUHAITES T'INVESTIR DANS LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ?

NEW

Alors ce groupe est fait pour toi!

QU'EST-CE QU'ON Y FERAIT ?

- Se retrouver pour causer ecologie et environnement
- Mener des actions sur le territoire : clean-walk, atelier zéro déchet, festoch'...
- Rencontrer les act.eurs.rices engagé.e.s dans l'Economie Sociale et Solidaire
- Proposer des idées pour rendre le territoire un peu + écolo

 **07 64 67 60 21**
 **julie.steredenn**
 **julie anim steredenn**





RESIDENCE HABITAT JEUNES
16 à 30 ans

Salarié-e / Intérimaire
Demandeur-se d'emploi
Apprenti-e / Alternance
Etudiant-e (Boursier-e ou non)

 www.habitatjeunes.steredenn.org
 habitatjeunes@steredenn.org
 **02 96 87 12 12**
 Résidence habitat jeunes Steredenn

Association Steredenn
 Chemin du Pont Pinet
 22100 DINAN

Les + de l'Asso

- Logement individuel ou en couple
- Logement meublés
- Une gestion de votre dossier : APL* et Locapass
- APL déduite de votre redevance dès le 1^{er} mois
- Paiement de la redevance à terme échu
- Veilleurs de nuit + week-end
- Préavis de départ 1 semaine
- Proposition d'activités et d'animations
- Rencontre avec d'autres jeunes
- Restaurant social
- Parking



La redevance comprend:

- Le loyer et le mobilier
- Les charges : chauffage, eau, électricité
- La maintenance des locaux
- L'assurance habitation (pas la responsabilité civile)
- L'entretien des espaces collectifs
- La mise en place des dossiers APL*
- Proposition d'accompagnement socio-éducatif
- Service de veille
- Les frais de dossier

* Aide Personnalisée au logement

120 logements conventionnés APL sur 4 résidences

DINAN

Résidence "Le Ruisseau"



Résidence "Benoit Caire"



Résidence "Le Moulin"





Situé à 10 minutes à pied du centre ville
 Proche des commerces de proximité
 Proche de la gare routière et SNCF
 Proche du cinéma

3 types de logements

T1 - 12m² (salle de bain / sans cuisine)
 T1* - 16m² (salle de bain / Kitchenette)
 T1 Bis - 30m² (salle de bain / Kitchenette)

PASS CULTURE

Si tu as 18 ans, n'attends pas, tu as le droit à 300 € pour découvrir et diversifier tes pratiques culturelles.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

À 18 ans, tu vas faire quoi avec les 300€ du pass Culture ?

Le pass Culture, c'est
l'appli qui te propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France*.

L'année de tes **18 ans** tu disposes de **300€** crédités directement sur l'appli pour :

des places de concerts, de cinéma, de théâtre, des festivals, des livres, des vinyles, des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli

Plus d'infos sur pass.culture.fr

* Disponible en France métropolitaine, y compris en Outre-mer.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RESENCEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :

- l'âge minimal pour apprendre à

conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code de la route).

Nous vous précisons que :

■ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,

■ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;

■ la nature et les conditions de production des pièces relatives

DINAN
AGGLOMÉRATION

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

TRÉLIVAN, SUR INSCRIPTIONS :

A la bibliothèque l'Imagin'R :
Séance éveil aux livres ouverte aux assistants(es) maternels(elles)
les mardi 9 novembre, mardi 14 et jeudi 16 décembre 2021.

Pour tout renseignement : RPAM à DINAN AGGLOMÉRATION
Tél : 02 96 87 52 78
rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

BIENTÔT
16 ANS!
PENSEZ AU RESENCEMENT MILITAIRE

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

au service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

NOS COMMERÇANTS

A Vos Pinceaux

- Peinture Intérieur
- Décoration
- Ravalement
- Neuf et Rénovation

Brice GOZIOU

22100 Trélivan 06.46.34.36.24 goziou.brice@outlook.com

SOS

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

☎ **06 71 02 32 66**

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

Mp Bestock Bretagne

Vente d'outillage et divers accessoires automobiles à prix attractifs

Tél. 07 88 79 34 09
mp-bestock-bretagne@orange.fr

Mp-Bestock-Bretagne

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr **06 16 42 38 42**
Dinan - Saint Malo - Dol www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

DINAN TAXI

VOUS CHANGE LA VIE !

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Damelincourt

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

SEMOD

Service Entretien
Motoculture
Outillage à Domicile

Tondeuses • Autoportées
Débroussaillieuses • Tronçonneuses
Motoculteurs • Tailles Haies ...
[entretien toutes marques*]
* Sous réserve de disponibilité des pièces

Christian est à votre service
06 42 90 07 64
dans un rayon de 30 km autour de Dinan

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél : 02.96.85.97.36**

Horaires :

I lundi : 16h00 -18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

I Le lundi de 9h30 à 12h00 : Cours d'informatique (sur inscription).

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I DIDIER YVART :

Transition, Citoyenneté.